



Le gouvernement ne peut pas rester sourd **AUX REVENDICATIONS DES PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRE**

Le 17 novembre des représentants du vice rectorat de Mayotte ont indiqué au SNUipp-FSU Mayotte que « sur les deux points ministériels (reprise de l'AGS et classement de toute l'académie en REP+) aucun changement dans les décisions ». (...) Sur les deux points académiques, l'administration « annonce que les services travaillent à la rédaction de nouveaux contrats pour les AESH et que Madame le Vice-Rectrice ne remettra pas en cause l'organisation de la formation en îlots » ...

POURQUOI DEVONS-NOUS GENERALISER LA GREVE ET AMPLIFIER LES BLOCAGES D'ECOLES ?

- La reprise en compte de l'AGS doit aussi concerner les anciens instituteurs de la CDM mais pas uniquement les anciens fonctionnaires de la CDM qui ont été intégrés dans les corps passerelles ;
- Toutes les écoles de Mayotte devraient être classées en REP+, comme en Guyane ;
- Le taux d'indexation des salaires doit être sur le même niveau qu'à La Réunion (53%) ;
- Le dispositif des « îlots de formation » doit être revu ;
- Les nouveaux contrats de travail des personnels AESH doivent préciser les horaires, les salaires, les affectations, les modalités de renouvellement de leur contrat ...

LE GOUVERNEMENT ET LA VICE RECTRICE REFUSENT DE REVOIR LEUR POSITION MALGRÉ UNE MOBILISATION QUI DEMEURE IMPORTANTE ET DES ACTIONS DE BLOCAGE D'ÉCOLES QUI PRENNENT DE L'AMPLEUR.

Lundi 21 novembre

GREVE et MANIFESTATION

Pour EXIGER l'ouverture IMMEDIATE des négociations

Rassemblement 7h30 parking vice-rectorat